

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D ETABLISSEMENT DU 23 JUIN 2023.

Ouverture de la séance à 17h30

- Nombre total de membres présents — 13
- Quorum = 8

Voici la liste de présence:

## **Membres de droit :**

- Monsieur BOSDURE Patrick, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : Excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur :
- Monsieur Patrick BOGEAT, Directeur de la section primaire (1er degré)
- Monsieur Hervé RATIARISON, Directrice des Affaires Financières
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE)

## **Représentants élus des enseignants :**

Titulaires:

- Madame Njara RALALANIRINA
- Madame Anne Meriguet
- Madame Erica RATSIMBAZAFY.
- Madame TAOCHY Karine

Représentante élue des personnels administratifs

Titulaire :

- Madame Frédérique RANAIVOARISOA

## **Représentants élus des parents d'élèves :**

Titulaires :

- Madame RAJABALY Tasnime
- Madame RAJAOFERA Hiajamalala
- Madame ANDRIAMIHAJA Eva

## **Représentants élus des élèves :**

Titulaires :

- Monsieur MAHATRATRA Hary
- Mademoiselle RAZERMERA Lorène

**Invités :**

Consule honoraire de France à Tamatave ou son représentant :

- Madame Marie-Joëlle MAURICE - excusée

Conseillers consulaires:

- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : excusée

Inspecteur de l'éducation nationale :

- Madame Elisabeth LAZON : Excusée

Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

Représentée par madame RAHARISON Diane

Le quorum étant atteint (13 membres présents), Monsieur KOMLAN ouvre la séance 17H30

Est désignée secrétaire de séance Madame TAOCHY Karine

L'approbation de l'ordre du jour est soumise au vote .

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

- 1. Approbation à l'unanimité du PV du précédent conseil d'établissement .
- 2. La nouvelle grille horaire pour le secondaire est votée à l'unanimité.

Quelques précisions sont apportées:

Il y aura désormais 2 services de cantine ( 11h et 12h ) . Chaque classe aura ainsi au moins 2 heures de pause méridienne .

En théorie les élèves du secondaire pourraient avoir cours le samedi matin mais l'administration essaiera tant que possible que ce ne soit pas le cas afin de laisser ces matinées libres pour les DS.

3. Point financier , il est précisé que le but est d'avoir 0 créance impayée à la rentrée . Les retardataires peuvent payer jusque fin juin/ mi juillet

4. Point sur les effectifs : 1016 élèves inscrits pour la rentrée 2023 . En 5 ans le lycée a gagné 228 élèves . Il n'y a pas d'ouvertures de classe prévues au secondaire mais au primaire 2 classes vont être ouvertes dès septembre 2023.

Le lycée a enregistré de nombreuses demandes d'inscription cette année . Les refus sont dus à un manque de niveau mais pas à un manque de place de façon générale .

Les parents souhaitent savoir si l'augmentation en primaire entraînera à terme des ouvertures de classes au secondaire . Pour le moment les classes de secondaire gardent des effectifs raisonnables mais si ces effectifs devaient dépasser les 28 , la question serait abordée . De même pour le primaire , c'est un choix pédagogique

de garder des effectifs raisonnables ( ne pas dépasser 25/26 ) pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions . Si les effectifs devaient augmenter il faudrait construire de nouvelles salles .

4. Point sur le recrutement des professeurs : à ce jour il n'y a pas de professeur de SES résident . Ce poste sera peut-être transformé vers une autre discipline.

2 professeurs des écoles ont été recrutés pour la prochaine rentrée .

5 . Précision sur les journées de pré-rentrée des professeurs : normalement cela devrait être 2 jours . À Tamatave on reste à une journée , la deuxième sera faite en cours d'année sur un autre thème ( concertation ou autre ) .

6 . Question des parents d'élèves concernant les conditions de passation du grand oral : certains élèves ont été perturbés par le fait de ne pas voir l'examineur qui se trouvait à distance .

Toutes les personnes présentes s'accordent pour dire qu'il serait vraiment préférable que cet examen se passe en présentiel .

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président de séance remercie tous les participants avant de mettre fin au conseil

Président du conseil

Monsieur Laurent Pierre KOMLAN



Secrétaire de séance

TAOCHY Karine